



## Credit pac auto/magasin/emprunteur coemprunteur

Par **doudou61**, le **17/04/2008 à 10:29**

Je vous expose le sujet.

J'etais avec qq avec qui j'ai fais un emprunt pour un véhicul. Je suis l'emprunteur principal et elle est coempruntrice.

Elle a ouvert un magasin, et actuellement le magasin se trouve en redressement judiciaire.

Elle a fait apparaitre le véhicul dans celui-ci, et à certainement du profiter pour créer des charge.

Cette personne n'a jamais participé au mensualité de remboursement des traites, et aujourd'hui je dois racheté le prêt.

La carte grise est à mon nom depuis peu de temps.

Le soucis est que je ne peux pas faire de prêt car je suis fiché en D (credit agricole pour la banque) vu qu'elle est en redressement et que nous avons les 2 nom sur le contrat du prêt.

Je voulais faire faire une désolidarisation par cette personne mais celà parait impossible apparemment.

De plus le dialogue est impossible avec, j'ai contacté le service qui s'occupe de son redressement mais pour eux la seule solution est de prendre un avocat pour voir mon cas.

D'après ces personnes, le véhicul n'aaparait pas dans l'inventaire du magasin.

Personnellement je n'ai pas les finances pour une tel personne.

Quel sont mes recours? Puis je exiger de cette personne 50% de la somme qui reste dû?